

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 26 juin 2009

L'an deux mil neuf, le vingt six juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET C., TRAMIER C., COULON H., GAUTIER M., BODINEAU R., DESROQUES F., BRETECHÉ C., LE TOUCHE H., VIAUD C., NEVOUX C., DORNER Y., FOUQUET G..

Absents excusés : SAPHORE G., DOUAUD A..

Gaëdic FOUQUET a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 mai 2009.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Monsieur le Maire fait un petit bilan des différentes manifestations des deux week-end passés et félicite les organisateurs pour le succès du déroulement des journées.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES : date butoir

Seulement 4 associations ont fourni les éléments financiers et/ou les projets éventuels et vont recevoir 100.00 € de subvention. La date butoir pour apporter ces renseignements est portée au 30 juin 2009. Au-delà de cette date, les autres associations se verront attribuer la somme de 57.73 € de subvention pour cette année.

PROJET EOLIEN C.C. SUD ESTUAIRE : avis à donner

Monsieur le maire informe le Conseil municipal d'un projet de création d'une zone de développement éolien sur le territoire de la communauté de communes Sud Estuaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité de donner un avis favorable à ce projet.

NOM DES RUES LOTISSEMENT « LES EPINETTES »

Suite à des réclamations de différents organismes, 3 noms pourraient être donnés pour les rues du lotissement. La réflexion est lancée.

Du même ordre, il est suggéré d'attribuer des numéros aux habitations des villages.

PRIX DES TERRAINS LOTISSEMENT

Etant donné les difficultés à vendre les terrains du lotissement Les Epinettes, et la nécessité prochaine de terminer les travaux de voirie de la partie haute du lotissement vis-à-vis des habitants actuels, les prix des terrains n°1, n°3, n°4 et n°7 sont revus à la baisse.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de baisser les prix de ces lots, à savoir :

- lot n° 1 : 48 000.00 €T.T.C.

- lot n° 3 : 48 800.00 €T.T.C.

- lot n° 4 : 47 200.00 €T.T.C.

- lot n° 7 : 49 600.00 €T.T.C.

VALIDATION DU P.A.V.E.

L'étude est terminée.

Le PAVE pourra être approuvé par délibération du Conseil municipal après avoir recueilli l'avis conforme du conseil Général, à savoir fin octobre maximum.

P.L.U. : information

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées est prévue le 1er juillet prochain pour proposer des modifications

SITE INTERNET

Claire TRAMIER fait une présentation du site internet de Lavau. Ouverture prévue début septembre 2009.

QUESTIONS DIVERSES

1. Subvention voyage scolaire école publique :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de l'école publique relatif à une demande de participation financière de 2 €par élève du cycle 2 et 3 pour le voyage de fin d'année au Château de la Turmelière à Liré.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, ACCEPTE d'attribuer cette subvention.

Les effectifs prévus pour l'année 2009/2010 s'élèvent à 72 élèves, et selon ces mêmes prévisions, il sera nécessaire de créer un poste d'ATSEM pour la rentrée prochaine afin d'aider l'enseignante du cycle II qui accueillera dans sa classe 6 élèves de grande section.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte de créer un poste d'ATSEM pour une durée de 2h30 chaque matin d'école du 3 septembre 2009 au 3 juillet 2010.

Le poste sera proposé à Julie AGNES, actuelle animatrice périscolaire et du club des jeunes.

2. Pollution Trou Bleu :

Les analyses faites par la gendarmerie n'ont pas donné de résultat de pollution ; par contre la DAAS nous a demandé de faire d'autres analyses sanitaires pour ouvrir à nouveau à la pêche. Le prélèvement a été fait et les résultats ne nous sont pas encore parvenus.

3. Formation taupes :

La F.D.G.D.O.N. 44 propose une formation au piégeage pour toutes les personnes intéressées. Une information sera faite aux habitants.

4. Remerciements aux enseignantes pour l'année écoulée et plus particulièrement pour Virginie qui quitte Lavau-sur-Loire.

Fin à 23h20.